



PROGRAMME DE QUALIFICATION DES CIRP (CHARTERED INSOLVENCY AND RESTRUCTURING PROFESSIONAL)  
/PAIR (DES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DE L'INSOLVABILITÉ ET DE LA RÉORGANISATION)



## Guide du parrain

Février 2017

## TABLE DES MATIÈRES

<b>LE PQC, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE.....</b>	<b>3</b>
<b>DEVENIR LE PARRAIN D'UN CANDIDAT DU PQC EST L'OCCASION :.....</b>	<b>5</b>
<b>MAINTENANT QUE VOUS AVEZ DÉCIDÉ DE DEVENIR UN PARRAIN, VOICI UN SURVOL DE VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS : .....</b>	<b>5</b>
<b>EXAMEN APPROFONDI DU RÔLE DU PARRAIN .....</b>	<b>5</b>
Aider le candidat à démontrer ses compétences .....	6
Évaluer les aptitudes de votre candidat .....	9
Soutenir le candidat – Des conseils importants .....	10
<b>LE PARCOURS D'APPRENTISSAGE DU CIRP/PAIR .....</b>	<b>13</b>
Cours d'introduction à l'insolvabilité et à la réorganisation .....	13
Cours de connaissances fondamentales .....	14
Cours de connaissances appliquées.....	15
Mini-évaluation de dossiers.....	17
Atelier de préparation à l'ENIC.....	18
Examen national en insolvabilité axé sur les compétences (ENIC).....	19
Cours de qualification pour les conseillers en insolvabilité (CQCI).....	20
Examen oral devant jury.....	21
<b>UN PARTENAIRE DE L'ACPIR.....</b>	<b>22</b>
<b>ANNEXE A : TECHNIQUES D'AIDE À L'APPRENTISSAGE .....</b>	<b>23</b>
<b>ANNEXE B : DROITS D'INSCRIPTION AU PROGRAMME.....</b>	<b>28</b>
<b>ANNEXE C : EXAMEN ORAL DEVANT JURY.....</b>	<b>29</b>

## Le PQC, une responsabilité partagée

Le Programme de qualification des CIRP/PAIR (« **PQC** » ou « **Programme** ») est un programme avancé d'autoformation destiné à accompagner le candidat dans l'acquisition et la démonstration des compétences exigées d'un professionnel agréé de l'insolvabilité et de la réorganisation (CIRP ou PAIR). Pour réussir, le candidat<sup>1</sup> devra prouver sa compétence en suivant les cours et en faisant les examens requis, tout en répondant aux exigences suivantes :

- Il doit cerner tous les aspects pertinents;
- Il doit analyser chacun de façon suffisamment détaillée pour montrer qu'il en a bien compris les enjeux et qu'il est capable d'appliquer adéquatement les connaissances qu'il a acquises;
- Il doit formuler une recommandation ou un plan d'action pour régler le(s) problème(s) cerné(s).

Afin d'atteindre ce niveau de compétence, le candidat doit avoir une parfaite compréhension des Ressources didactiques du PQC. Il doit également, grâce à un processus d'apprentissage fondé à la fois sur des cours et l'expérience, à des recherches autonomes, à la consultation d'un vaste éventail de dossiers de clients et, surtout, à vos commentaires judicieux, acquérir diverses compétences professionnelles, dont :

- une pensée critique et une capacité d'analyse;
- la capacité de communiquer, sous forme orale et écrite;
- la capacité de conseiller les clients.

Toutes ces compétences sont mises en pratique avec le souci constant de faire preuve d'un sens aigu de l'éthique.

Le PQC repose sur le principe du partage des responsabilités entre les principaux intéressés en ce qui a trait à la transmission et à l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à l'obtention du titre de CIRP/PAIR. Ces responsabilités, dans leurs grandes lignes, sont les suivantes :

---

<sup>1</sup> L'ACPIR souscrit au principe de l'égalité entre les sexes et s'efforce d'employer le plus souvent possible des formulations non discriminatoires. Cela n'est pas toujours faisable et, afin d'alléger le texte, nous avons parfois dû renoncer à notre objectif d'utiliser une langue neutre dans le présent document. Ainsi, nous utilisons généralement le masculin pour désigner les candidats et les parrains, au pluriel comme au singulier (p. ex. « le candidat » et non « le ou la candidat(e) »), mais le lecteur comprendra que le texte s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes.

**Le candidat :** Il revient au candidat d'acquérir les connaissances et les compétences voulues pour terminer le Programme avec succès de sa propre initiative et à son propre rythme, et de trouver les ressources – pédagogiques et axées sur l'expérience – nécessaires pour combler toute lacune;

**Le parrain :** Il incombe au parrain d'offrir un encadrement au candidat en l'aidant à emmagasiner les connaissances dont il a besoin, en lui offrant des possibilités d'acquérir une expérience riche et variée, en établissant un cadre déontologique sur la base duquel leur performance sera évaluée, en supervisant ses travaux, ainsi qu'en lui fournissant des commentaires francs et directs, et des suggestions d'amélioration;

**L'ACPIR :** L'ACPIR a pour rôle premier de fournir les Ressources didactiques de même qu'une orientation quant aux compétences attendues de la part des CIRP/PAIR nouvellement agréés. Il lui incombe également de rendre accessibles des ressources fondamentales qui aideront les candidats à apprendre par eux-mêmes, de mettre à jour le matériel de cours au besoin, ainsi que de préparer les évaluations des candidats en fonction du niveau approprié de compétence.

La synergie entre les parties intéressées est indispensable au fonctionnement du programme d'apprentissage. Même si l'acquisition des connaissances et des compétences est du ressort principal des candidats et des parrains, l'ACPIR appuie les efforts de ces derniers en élaborant des outils d'apprentissage, dont des exercices en rapport avec des études de cas, des séances de formation et des forums pour discuter d'enjeux et de tendances avec des professionnels chevronnés.

Par ailleurs, s'il est vrai que c'est au candidat qu'il incombe d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires, il reste que c'est au parrain qu'il revient, entre autres responsabilités, de veiller à ce que ce dernier les acquière effectivement. À cet effet, il peut superviser le travail du candidat et lui fournir une rétroaction qui l'incitera à s'améliorer.

Enfin, bien que les parrains aient pour mission d'offrir aux candidats des possibilités d'acquérir une expérience riche et variée, et de leur transmettre des commentaires utiles, les candidats doivent de leur propre initiative demander l'aide de leurs parrains au besoin, y compris réclamer des possibilités de prendre de l'expérience dans des domaines dans lesquels ils estiment avoir des lacunes. Pour que le jeu en vaille la chandelle, la relation entre le parrain et le candidat doit reposer sur le principe de la réciprocité.

Les parties intéressées ont le devoir de se soutenir mutuellement dans l'exercice de leurs responsabilités. Des communications franches et à point nommé sont essentielles lorsqu'une partie éprouve des difficultés à s'acquitter pleinement des responsabilités qui lui incombent dans le cadre du Programme.

## Devenir le parrain d'un candidat du PQC est l'occasion :

- de découvrir et d'apprendre à connaître les jeunes talents de votre cabinet ou d'autres types d'organisations (autres que des groupements de syndicats) qui vous demandent de l'aide;
- de partager votre passion et de transmettre le flambeau;
- de communiquer vos connaissances et de faire profiter autrui de votre expérience;
- de revoir et de parfaire vos connaissances en matière d'insolvabilité et de réorganisation;
- d'accumuler des heures de perfectionnement professionnel reconnues par l'ACPIR.

## Maintenant que vous avez décidé de devenir un parrain, voici un survol de vos principales responsabilités :

- Veillez à réserver suffisamment de temps pour aider votre candidat. N'oubliez pas : le temps requis variera d'un candidat à l'autre, en fonction du niveau de compétence et des aptitudes de chacun;
- Faites le point sur votre propre connaissance technique des nombreuses lois applicables aux dossiers de consommateurs et d'entreprises. Au besoin, faites appel à votre réseau de ressources;
- Donnez à votre candidat des possibilités d'acquérir une expérience riche et variée en veillant, petit à petit, à accroître ses responsabilités et sa familiarisation avec le sujet en lui confiant un vaste éventail de mandats professionnels. Si vous n'êtes pas en mesure de lui offrir, au sein de votre cabinet, une diversité d'expériences portant à la fois sur des dossiers de consommateurs et d'entreprises, demandez de l'aide auprès de votre réseau professionnel et encouragez votre candidat à faire de même;
- Assurez-vous d'avoir une connaissance pertinente et détaillée du PQC, ainsi que des attentes et des types d'évaluations privilégiées dans le contexte du Programme et par le Bureau du surintendant des faillites (BSF), afin de bien guider votre candidat;
- Traitez tout renseignement se rapportant aux évaluations (tant les guides d'évaluation des devoirs que les examens) et aux résultats des candidats en toute confidentialité.

## Examen approfondi du rôle du parrain

Votre mission, en tant que parrain, est d'aider le candidat à éviter de se concentrer uniquement sur l'apprentissage théorique des diverses lois régissant l'insolvabilité et la réorganisation pour l'amener à pouvoir évaluer les différents cas qui se présentent dans la

réalité et y appliquer les règles pertinentes. Cela ne veut pas dire qu'il faille pour autant laisser de côté ou dénigrer l'apprentissage dans les livres – le PQC est un processus d'apprentissage axé sur l'acquisition des compétences nécessaires à l'exécution des tâches exigées d'un CIRP/PAIR, mais il faut reconnaître que les connaissances en sont une pierre angulaire et que la capacité à les mettre en pratique présuppose une grande maîtrise du sujet. Le candidat atteint la compétence voulue lorsqu'il peut mettre ses connaissances en pratique.

Lorsque vous encadrez des candidats en les exposant à des situations de plus en plus complexes, en discutant de solutions et de scénarios possibles, ainsi qu'en fournissant des commentaires honnêtes et constructifs, vous défrichez la voie vers l'atteinte de leurs objectifs de carrière.

Dans la présente section, nous traitons des principales tâches du parrain, y compris celles qui se poursuivent pendant toute la durée du Programme, de même que de celles qui sont particulières à un aspect ou à un autre du Programme.

### **Aider le candidat à démontrer ses compétences**

Vous devriez rappeler constamment au candidat l'importance d'appliquer les compétences à son travail et à ses études.

#### *Préparez-vous*

##### **Le Profil des compétences, clé du succès**

Vous devez connaître très bien le Profil des compétences élaboré par l'ACPIR, que vous pouvez consulter [ici](#). Le Profil des compétences présente les capacités professionnelles particulières et les niveaux de compétence dont doivent faire preuve les CIRP/PAIR récemment agréés. Par conséquent, il est fréquemment utilisé par les comités d'examen et dans le cadre du processus d'évaluation. Votre candidat et vous devriez le consulter régulièrement. En tant que parrain, il est important que vous compariez continuellement les aptitudes et les comportements du candidat à ceux exigés d'un CIRP/PAIR. En outre, les heures d'expérience que doivent cumuler les candidats doivent correspondre aux exigences du Profil des compétences.

##### **Les niveaux de compétence, de débutant à avancé**

Le candidat devra franchir les trois niveaux de compétence au fur et à mesure de sa démarche d'apprentissage et de son parcours professionnel :

**Stade d'acquisition (« Niveau 3 ») :** Le candidat comprend les notions et ce qu'elles signifient. Il a une idée générale des circonstances dans lesquelles elles

peuvent normalement se présenter ou s'appliquer. De plus, le candidat sait comment et où faire des recherches dans les divers domaines de connaissances. À ce stade, le candidat fait preuve de compétence lorsqu'il peut expliquer, résumer et donner des exemples;

**Stade de compréhension (« Niveau 2 »)** : Le candidat possède une bonne connaissance théorique du sujet traité et ne commet pas d'erreur sur le plan technique. Fait plus important, il sait « comment » et « quand » appliquer les notions selon les circonstances. À ce stade, le candidat fait preuve de compétence lorsqu'il peut expliquer en détail un concept particulier, identifier l'information qu'il lui faut pour terminer sa tâche, évaluer les options possibles et présenter une recommandation préliminaire en s'appuyant sur les facteurs pertinents;

**Niveau d'expertise (« Niveau 1 »)<sup>2</sup>** : En mettant à profit les compétences acquises au stade de compréhension, le candidat peut accomplir toutes les tâches qu'on lui confie et ce, d'une manière professionnelle. Il possède une solide compréhension théorique et pratique du sujet traité, notamment l'interrelation entre les divers éléments.

**La maîtrise des compétences, une question de temps et d'effort**

Le candidat voudra peut-être se dépêcher à terminer le Programme. Une bonne planification lui permettra de bien assimiler le matériel de cours en se familiarisant d'abord avec des notions simples puis de plus complexes et, fait tout aussi important, lui donnera le temps nécessaire pour acquérir une expérience précieuse.

Le matériel de cours est considérable. Il ne peut pas être assimilé en quelques mois seulement. N'hésitez pas à rappeler au candidat que le temps consacré à cette formation est du temps bien utilisé.

---

<sup>2</sup> On n'exige pas toujours des candidats qu'ils fassent preuve d'une expertise de niveau 1 lorsqu'ils sont nouvellement agréés. Revoyez le Profil des compétences avec votre candidat afin de confirmer les attentes liées à chaque niveau de compétence.

Cependant, on a constaté également que les candidats qui ne maintiennent pas une certaine cadence ont de la difficulté à terminer le Programme. Vous pouvez aider votre candidat en gardant en tête ces deux considérations.

Pour obtenir des conseils sur diverses techniques d'aide à l'apprentissage, consultez l'**annexe A**. L'ACPIR a mis sur pied un groupe de discussion en ligne, **CQP Connect** (en anglais seulement), afin de permettre aux candidats de partout au pays, quel que soit leur type de pratique ou de cabinet, de participer à des rencontres virtuelles.

### **Un matériel de cours à étoffer au besoin**

Les Ressources didactiques renferment une liste de ressources susceptibles d'aider votre candidat à combler ses lacunes en matière de connaissances ou de compétences, ou les deux. Peut-être pourrez-vous compléter cette liste en y ajoutant des ressources que vous connaissez bien.

### **La recherche de ressources à partir du site Web de l'ACPIR**

Vous aurez peut-être besoin, à l'occasion, de consulter le protocole d'entente (« **PE** ») conclu entre le BSF et l'ACPIR, qui énonce les modalités du PQC. Peut-être souhaitez-vous également avoir accès à d'autres renseignements utiles comme les [taux de réussite aux examens](#), les [politiques de l'ACPIR](#) ou les formulaires dont vous pourriez avoir besoin pour aider votre candidat à franchir les étapes du Programme. Tous ces renseignements sont affichés sur le site Web de l'ACPIR; il suffit de cliquer [ici](#).



## Évaluer les aptitudes de votre candidat

### **L'élaboration de plans d'étude fondés sur les compétences et la situation personnelle du candidat**

Nous vous recommandons d'exiger du candidat qu'il prépare un plan au début du Programme, puis qu'il poursuive à partir de là. C'est à lui qu'il incombe d'élaborer un plan d'étude pour chaque cours/examen en tenant compte de ses compétences et de sa situation personnelle/professionnelle.

Vous pouvez soutenir votre candidat dans ses efforts en vérifiant l'exactitude de son plan et en vous assurant qu'il le respecte.

Les erreurs les plus fréquentes que commettent les candidats à des programmes d'autoformation résident dans les suppositions qu'ils font, par exemple limiter leur apprentissage aux principaux documents de cours sans chercher d'autres ressources au besoin ou ne pas prévoir suffisamment de temps pour étudier, si bien qu'ils ne sont pas bien préparés.

### **La compréhension des tâches et des objectifs**

La compétence suppose que le candidat peut adéquatement analyser la situation décrite dans l'affaire, cerner les différents facteurs qui interviennent et proposer des solutions convenables. Par exemple, si un problème engendré par les difficultés financières d'un particulier a d'importantes ramifications fiscales, la réponse doit en faire état pour être considérée comme étant exhaustive.

### **Des réponses ciblées et pertinentes**

Pour démontrer sa compétence, votre candidat doit être capable d'identifier toutes les parties concernées et d'évaluer les répercussions du plan d'action recommandé pour chacune d'entre elles.

Les candidats ont souvent tendance à fournir des réponses tous azimuts dans leurs devoirs et examens, déversant d'un coup toute l'information, pertinente ou non, qu'ils possèdent sur un sujet donné. Au mieux, cette pratique révèle qu'ils ont certaines connaissances. Toutefois, elle signifie trop souvent que les candidats ont en mémoire des connaissances brutes, mais qu'ils n'ont pas bien assimilé les notions. De plus, en réagissant de cette façon, les candidats risquent de

manquer de temps pour répondre aux questions de manière suffisamment ample et approfondie. En effet, ils perdent du temps en fournissant des éléments d'information qui, tout en étant corrects, ne sont pas pertinents dans le contexte. Ces éléments peuvent être très détaillés concernant un aspect en particulier, au détriment d'autres facteurs clés. L'évaluation des compétences vise à mettre en évidence la capacité des candidats à utiliser et à appliquer leurs connaissances avec efficacité.

**L'art de communiquer efficacement, tant à l'oral qu'à l'écrit**

Les candidats doivent toujours être en mesure de formuler et de justifier leurs réponses, de vive voix et par écrit. Pour communiquer efficacement, il faut souvent avoir des échanges verbaux avec des clients et des collègues.

**Soutenir le candidat – Des conseils importants**

**Le renforcement de la compétence par l'exposition à un vaste éventail de dossiers et de domaines de pratique**

Le premier signe d'expertise est la capacité à reconnaître ses propres limites et à demander de l'aide pour les dépasser. Vous devez veiller à ce que votre candidat puisse acquérir de l'expérience en travaillant à un vaste éventail de dossiers et dans différents domaines de pratique, pour des affaires touchant aussi bien des consommateurs que des entreprises. L'acquisition de connaissances et d'expérience pratique en milieu de travail exige à la fois discussions, supervision et encadrement.

**L'accumulation et la consignation des heures d'expérience**

Les candidats doivent cumuler au moins 2 400 heures d'expérience professionnelle dans le domaine de l'insolvabilité avant de se présenter à l'Examen national en insolvabilité axé sur les compétences (ENIC).

Les heures cumulées doivent montrer que les candidats ont acquis de l'expérience relativement à quatre des six compétences indiquées, en particulier celle du droit et de la procédure d'insolvabilité (au moins 1 000 heures d'expérience).

Il est important de préciser que les candidats doivent avoir touché à plusieurs aspects du droit et de la

procédure d'insolvabilité. Le fait d'avoir consacré 1 000 heures au dépôt de preuves de réclamations ou à un seul et même aspect d'un très gros dossier (p. ex. un dépôt sous le régime de la LACC) ne préparera pas bien les candidats à démontrer leur niveau général de compétence.

Les candidats doivent s'assurer que leurs heures d'expérience correspondent aux exigences du Profil des compétences avant d'en faire rapport. Pour obtenir de plus amples précisions, [cliquez ici](#).

### **Évaluation et rétroaction du parrain**

En principe, vous devez évaluer vous-même chaque devoir et étude de cas, et revoir les réponses du candidat en sa compagnie. Il peut arriver, bien sûr, que vous deviez confier cette tâche à quelqu'un d'autre en raison de votre lourde charge de travail ou par souci d'efficacité (comme le partage des responsabilités liées aux candidats entre collègues du même cabinet).

De préférence, mieux vaut limiter les cas où cette situation se présente, car votre participation directe en tant que parrain au processus d'évaluation est cruciale, et ce, pour différentes raisons :

- Elle vous donne l'occasion d'évaluer le niveau de connaissances du candidat et sa maîtrise des compétences professionnelles requises;
- Elle vous permet de cerner les aspects que le candidat n'a pas bien assimilés et de les clarifier;
- Elle vous donne la possibilité de souligner le fait qu'il n'existe qu'une seule Loi sur la faillite et l'insolvabilité (LFI). Les candidats doivent comprendre que ce sont les mêmes règles et les mêmes principes qui s'appliquent aux dossiers – gros et petits – de consommateurs et d'entreprises, sauf dans quelques rares exceptions. Le fait de mettre l'accent sur les similarités devrait vous aider à « démystifier » les domaines de pratique que connaît moins bien le candidat et contribuer à améliorer les résultats de ce dernier à l'ENIC et à l'examen oral devant jury;

- Elle vous permet de brosseur une vue d'ensemble et d'aider le candidat à comprendre les fondements et l'objet des diverses lois. Souvent, les candidats s'enlisent dans les aspects techniques et perdent de vue les principes clés du Cours de connaissances fondamentales;
- Elle vous aide à clarifier les points obscurs des diverses lois et notions;
- Elle vous simplifie la tâche. Il est incontestablement plus facile et plus efficace d'évaluer les devoirs et les études de cas en compagnie du candidat, plutôt que seul de votre côté;
- Elle vous offre la possibilité d'évaluer la capacité du candidat à structurer ses réponses et de lui donner des conseils pour rectifier le tir au besoin. Rappelez-vous qu'une partie de l'examen oral devant jury repose sur l'aptitude du candidat à communiquer efficacement de vive voix. Les liens étroits que vous entretenez durant le processus d'évaluation vous permettent d'aider le candidat à renforcer cette compétence également;
- Elle vous permet de fournir à point nommé de précieux commentaires sur la capacité ou non du candidat à démontrer qu'il possède les compétences requises.

### **L'utilisation des guides d'évaluation**

Grâce aux devoirs, les candidats ont la possibilité d'évaluer leur degré de compréhension et de préparation à chacune des étapes de leur apprentissage. Par conséquent, les devoirs doivent être faits sans assistance et de manière indépendante<sup>3</sup>.

En tant que parrain, accordez une attention particulière à l'analyse du candidat lorsque vous utiliserez le Guide d'évaluation. Le candidat a-t-il relevé tous les aspects importants (ampleur de l'analyse)? Les a-t-il traités de façon suffisamment détaillée (profondeur de l'analyse)?

---

<sup>3</sup> Il existe une exception à cette règle : les devoirs du Cours d'introduction peuvent être faits avec l'aide d'autres personnes.

**Si ses réponses présentent des lacunes, nous vous recommandons de lui retourner le devoir pour qu'il approfondisse ses recherches et son travail jusqu'à ce que ses réponses soient pleinement satisfaisantes.**

Vous pouvez utiliser les guides d'évaluation pour faciliter la discussion, mais vous ne devez pas en communiquer le contenu au candidat.

### **Les techniques d'aide à l'apprentissage**

Les techniques d'étude ou d'apprentissage peuvent être très subjectives, certaines fonctionnant à merveille pour les uns mais pas pour les autres. C'est au candidat qu'il revient d'adopter la méthode qui convient le mieux à sa situation et à son style. Toutefois, on a constaté qu'un certain nombre de méthodes sont généralement efficaces; elles sont décrites à l'annexe A. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à en faire bénéficier votre candidat qui peut y trouver des façons d'améliorer ses techniques d'étude.

## **Le parcours d'apprentissage du CIRP/PAIR<sup>4</sup>**

### **Cours d'introduction à l'insolvabilité et à la réorganisation**

#### **Objectif**

Permettre au candidat d'acquérir une connaissance générale du domaine de l'insolvabilité et de la réorganisation.

#### **Responsabilité du parrain**

Bien que le candidat ne soit pas tenu d'avoir un parrain pour suivre ce cours, nous lui recommandons vivement d'en avoir un. Le parrain a pour rôle d'aider le candidat à comprendre le matériel de cours à caractère technique, de contribuer à l'évaluation de ses devoirs et de le soutenir s'il souhaite poursuivre le Programme. Dans le cadre de ce soutien, le parrain devrait exiger que le candidat prépare un plan d'étude

---

<sup>4</sup> Voir l'**annexe B** pour le barème complet des droits d'inscription au Programme, en date d'aujourd'hui, fixés par l'ACPIR. Les éventuelles mises à jour du barème seront publiées.

lui permettant d'afficher une progression systématique et mesurable.

<b>Conditions préalables</b>	Le candidat n'ayant jamais suivi de cours dans des domaines liés aux affaires comme le droit des affaires, la comptabilité et les finances, devrait envisager la possibilité de mettre à jour ses connaissances dans ces domaines avant d'entreprendre le Programme.
<b>Mode d'évaluation</b>	Deux devoirs auto-administrés  Un examen en ligne à choix multiples. Le candidat a le droit de faire plusieurs tentatives pour obtenir la note de passage.
<b>Moment des évaluations</b>	Au choix du candidat. Ce dernier devrait pouvoir terminer sans difficultés le cours dans un délai de six mois.
<b>Notation des évaluations</b>	Les devoirs sont autoévalués. L'examen en ligne est corrigé par voie électronique.
<b>Surveillant d'examen</b>	S.O.
<b>Lieu</b>	Au choix du candidat.

### **Cours de connaissances fondamentales**

<b>Objectif</b>	Transmettre une solide base des connaissances théoriques et techniques nécessaires pour faire carrière dans le domaine de l'insolvabilité et de la réorganisation. Aider les candidats à mieux comprendre les tâches exécutées par les professionnels de l'insolvabilité, afin qu'ils puissent faire le rapprochement entre les connaissances qu'ils acquièrent et leur application, au fur et à mesure qu'ils prennent de l'expérience.
<b>Responsabilité du parrain</b>	Aider le candidat à acquérir des connaissances fondamentales en matière d'insolvabilité et de réorganisation; lui offrir un éventail d'expériences afin qu'il commence à acquérir les compétences voulues et comprenne les répercussions de différents scénarios sur le plan éthique; évaluer ses réponses aux devoirs; jouer un rôle de superviseur à l'examen final. Évaluer les progrès du candidat

par rapport à son plan d'étude et discuter des révisions à apporter au besoin. Encourager le candidat à profiter de son accès gratuit aux publications de l'éditeur Carswell sur l'insolvabilité.

<b>Conditions préalables</b>	Avoir terminé le Cours d'introduction à l'insolvabilité et à la réorganisation.
<b>Mode d'évaluation</b>	a) Sept devoirs  b) Examen en ligne à choix multiples d'une durée de trois heures, visant à évaluer à la fois les connaissances et les compétences
<b>Moment des évaluations</b>	a) Devoirs : tout au long du cours, à mesure que le candidat les soumet, conformément à l'échéancier convenu avec le parrain  b) Examen : en septembre  c) Avant de se présenter à l'examen, le candidat doit être inscrit au cours depuis au moins six mois et avoir terminé tous les devoirs.
<b>Notation des évaluations</b>	Les devoirs sont évalués par le parrain, qui envoie une attestation de réussite à l'ACPIR. L'examen en ligne est corrigé par voie électronique.
<b>Surveillant d'examen</b>	Le parrain (ou son représentant), après avoir signé la Convention du surveillant d'examen et l'Entente de confidentialité de l'ACPIR
<b>Lieu de l'examen</b>	Au bureau du parrain – dans un « environnement d'examen »

### *Cours de connaissances appliquées*

<b>Objectif</b>	Mettre l'accent sur la compréhension des considérations théoriques et des applications pratiques essentielles au succès professionnel. Ce cours comprend des études de cas destinées à familiariser le candidat avec différents types de scénarios dans le domaine de l'insolvabilité et de la
-----------------	--

réorganisation auxquels il n'est pas forcément exposé dans son environnement de travail quotidien.

**Responsabilité du parrain**

Encadrer le candidat pour l'amener à passer des connaissances théoriques à la pratique. L'aider à adopter les compétences, les normes déontologiques, les aptitudes et les comportements exigés d'un professionnel de l'insolvabilité et de la réorganisation. Évaluer les devoirs, les études de cas exhaustives et l'examen de pratique. Évaluer les progrès du candidat par rapport à son plan d'étude et discuter des révisions à apporter au besoin.

**Conditions préalables**

Avoir terminé le Cours de connaissances fondamentales.

**Mode d'évaluation**

- a) Trois séries de devoirs
- b) Deux études de cas exhaustives
- c) Des examens de pratique (dans des conditions similaires à celles d'un examen)

**Moment de l'évaluation**

Au choix du candidat, mais avant la fin du mois d'avril de l'année d'inscription à l'ENIC.

Avant de se présenter à la mini-évaluation de dossiers, à l'examen de pratique et, enfin, à l'ENIC, le candidat doit être inscrit au cours depuis au moins six mois et avoir démontré sa compétence (d'après les lignes directrices établies dans le Profil des compétences) dans les devoirs et les études de cas.

**Notation des évaluations**

Le parrain reçoit des guides d'évaluation<sup>5</sup> des devoirs et des études de cas de manière à pouvoir orienter correctement le candidat. Ce dernier soumet ses devoirs aussi souvent que nécessaire, en faisant preuve d'un degré croissant de compétence.

Le parrain reçoit également un formulaire de rétroaction pour l'examen de pratique. Après une analyse approfondie de ses

---

<sup>5</sup> Les guides d'évaluation ne sont pas remis aux candidats. Le parrain est plutôt censé travailler avec le candidat jusqu'à ce que celui-ci soit en mesure de fournir des réponses acceptables (c.-à-d. ayant suffisamment d'ampleur et de profondeur).



résultats à l'examen de pratique, le candidat peut être appelé à répondre de nouveau à la totalité ou à une partie de l'examen.

<b>Surveillant d'examen</b>	S.O.
<b>Lieu de l'examen de pratique</b>	Au bureau du parrain – dans des conditions similaires à celles d'un examen.

### Mini-évaluation de dossiers

<b>Objectif</b>	Permettre aux candidats de s'exercer à répondre aux questions d'un examen axé sur les compétences, tout en recevant une évaluation et des commentaires d'une tierce partie objective. Donner tant au parrain qu'aux candidats une idée de l'état de préparation de ces derniers à l'ENIC et cerner les aspects sur lesquels se concentrer avant la tenue de l'examen.
<b>Responsabilité du parrain</b>	S'assurer que le candidat termine la mini-évaluation dans des conditions similaires à celles de l'examen. Revoir les résultats de l'évaluation avec le candidat et l'aider à intégrer la rétroaction fournie à son plan d'étude.
<b>Conditions préalables</b>	Inscription au Cours de connaissances appliquées.  Le candidat doit avoir terminé tous les devoirs avant d'essayer de réussir la mini-évaluation.
<b>Mode d'évaluation</b>	Scénarios de type essais. Répondre aux questions dans des conditions similaires à celles d'un examen.
<b>Moment de l'évaluation</b>	Le candidat doit soumettre la mini-évaluation au plus tard au début de juin (date exacte à déterminer) pour pouvoir se présenter à l'ENIC prévu la même année.
<b>Notation de l'évaluation</b>	La mini-évaluation doit être envoyée à l'ACPIR, qui la soumettra à une équipe d'évaluateurs chevronnés de l'ENIC. Ces derniers fourniront au candidat des commentaires sur sa performance, mais sans indiquer s'il a réussi ou pas.

<b>Surveillant d'examen</b>	Le parrain (ou son représentant)
<b>Lieu</b>	Le bureau du parrain

### Atelier de préparation à l'ENIC

<b>Objectif</b>	Organiser des séances d'étude approfondie de thèmes clés liés à l'insolvabilité et à la réorganisation (offertes par des praticiens chevronnés), donner une formation exhaustive en vue de l'examen (assurée par un évaluateur expérimenté) et offrir aux candidats des possibilités de maillage avec d'autres provenant des quatre coins du pays et travaillant dans des cabinets de tailles différentes ou assurant des types de pratique différents.
<b>Responsabilité du parrain</b>	Encourager la participation du candidat à l'atelier de préparation. Durant cet atelier, le candidat a accès à des mises à jour détaillées sur des aspects clés de l'insolvabilité se rapportant tant aux consommateurs qu'aux entreprises. Il bénéficie également d'une préparation pratique à l'examen échelonnée sur une journée et demie, et a l'occasion de créer des liens avec des pairs spécialisés dans différents types de pratique et provenant de cabinets et de lieux géographiques variés. <b>Bien que la participation ne soit pas obligatoire, nous la recommandons vivement.</b>
<b>Conditions préalables</b>	Avoir terminé le Cours de connaissances appliquées et la mini-évaluation.
<b>Description</b>	Programme échelonné sur cinq jours, dont une journée et demie est consacrée à la préparation à l'examen et à des séances sur l'éthique, la réorganisation touchant des dossiers de consommateurs et d'entreprises, la faillite, la mise sous séquestre et d'autres mandats liés à l'insolvabilité. De plus, des représentants du BSF viennent parler de l'examen oral devant jury.
<b>Lieu</b>	À déterminer chaque année.

## Examen national en insolvabilité axé sur les compétences (ENIC)

<b>Objectif</b>	Évaluer la capacité des candidats à démontrer qu'ils possèdent les compétences exigées d'un CIRP/PAIR grâce à des scénarios explorant des aspects importants et d'actualité dans le domaine de l'insolvabilité et de la réorganisation. L'examen porte sur huit <sup>6</sup> des dix compétences cernées dans le Profil des compétences.
<b>Responsabilité du parrain</b>	<b>Contribuer à faire en sorte que le candidat soit prêt à se présenter à l'ENIC. S'assurer qu'il a un bon plan d'étude et qu'il le respecte. L'aider à déterminer s'il est prêt ou non à se présenter à l'ENIC. Être prêt à recommander au candidat d'attendre avant de s'inscrire à l'ENIC s'il a des doutes quant aux chances de réussite du candidat.</b>
<b>Conditions préalables</b>	Avoir terminé avec succès le Cours de connaissances appliquées et avoir soumis la mini-évaluation.
<b>Mode d'évaluation</b>	Examen final complet – deux séances d'une durée de trois heures, étalées sur deux jours; toutefois, pour ce genre d'examen dont les enjeux sont élevés, les candidats peuvent disposer de cinq heures chaque jour, afin qu'ils se sentent moins pressés par le temps.  À compter de 2017, l'examen sera administré dans un environnement informatique sécurisé; les candidats taperont leurs réponses et les enverront par voie électronique.
<b>Moment de l'évaluation</b>	À la mi-automne  Le candidat doit être inscrit au Cours de connaissances appliqués depuis au moins six mois et avoir terminé avec succès tous les devoirs.
<b>Notation de l'évaluation</b>	ACPIR

---

<sup>6</sup> Le meilleur moyen pour le parrain d'évaluer les compétences B et C – Qualités personnelles et Aptitudes professionnelles – est d'observer et de commenter la performance du candidat en milieu de travail.

Des instructions sur la manière de faire appel des résultats sont remises aux candidats qui échouent.

<b>Surveillant d'examen</b>	Il doit signer la Convention du surveillant d'examen et l'Entente de confidentialité de l'ACPIR.
<b>Lieu</b>	Bureaux désignés par l'ACPIR dans l'ensemble du Canada

### **Cours de qualification pour les conseillers en insolvabilité (CQCI)**

<b>Objectif</b>	Transmettre des notions fondamentales dans le domaine de la prestation de conseils en insolvabilité.
<b>Description</b>	En vertu du cadre législatif en vigueur au Canada, toute personne qui prodigue des conseils à un débiteur dans un cabinet de syndics doit devenir un conseiller en insolvabilité inscrit; plusieurs services de consultants en crédit exigent aussi que leurs employés deviennent des conseillers en insolvabilité inscrits. Pour ce faire, ces personnes doivent terminer avec succès le CQCI, tout en cumulant le nombre d'heures d'expérience obligatoires. Par conséquent, le CQCI fait partie intégrante du PQC, mais il est aussi offert à toute autre personne, comme les employés de cabinets de syndics, qui souhaite se qualifier à titre de conseiller en insolvabilité en vertu de la LFI.
<b>Responsabilité du parrain</b>	Suivre les progrès du candidat afin de l'aider à terminer le cours
<b>Conditions préalables</b>	Être admis <sup>7</sup> au PQC
<b>Mode d'évaluation</b>	Examen final en ligne
<b>Moment de l'évaluation</b>	Janvier et juin

---

<sup>7</sup> Si le candidat n'est pas encore inscrit au PQC, il doit être titulaire d'un diplôme d'études secondaires et posséder cinq ans d'expérience connexe ou avoir réalisé deux années d'études post-secondaires.

<b>Notation de l'évaluation</b>	Par voie électronique
<b>Surveillant d'examen</b>	Le parrain ou son représentant, après avoir signé la Convention du surveillant d'examen et l'Entente de confidentialité de l'ACPIR.
<b>Lieu</b>	Bureau du parrain – dans un « environnement d'examen ».

Après avoir mérité le titre de CIRP/PAIR, le candidat doit se soumettre à une dernière étape<sup>8</sup> s'il veut obtenir une licence pour exercer en qualité de syndic autorisé en insolvabilité :

### *Examen oral devant jury<sup>9</sup>*

<b>Objectif</b>	Confirmer la compétence du candidat et sa capacité à assumer le rôle d'un syndic autorisé en insolvabilité.
<b>Responsabilité du parrain</b>	À ce stade, le candidat doit passer en revue la totalité du Programme et se préparer en vue de l'examen oral devant jury du BSF. En tant que parrain, votre tâche consiste à aider le candidat à se préparer en le soumettant à des examens oraux devant jury simulé et en lui fournissant des commentaires constructifs sur sa performance. Pour obtenir de plus amples précisions, consultez l' <b>annexe C</b> .

---

<sup>8</sup> La délivrance d'une licence est la prérogative du surintendant des faillites. Le processus d'examen décrit ici n'est pas, à proprement parler, une « obligation »; toutefois, le BSF précise dans son instruction sur la délivrance des licences (13R) que l'examen devant jury est le mécanisme qui permet d'acquérir une licence pour exercer en qualité de syndic autorisé en insolvabilité.

<sup>9</sup> Le mandat du parrain dans le cadre du Programme de qualification des CIRP/PAIR se termine lorsque le candidat réussit l'ENIC. Toutefois, son rôle peut aller au-delà si le candidat souhaite obtenir une licence de syndic. Le processus à suivre pour répondre aux exigences du BSF pour l'obtention d'une licence nécessite la participation d'un parrain titulaire d'une licence de syndic de faillite. Compte tenu de l'importance de cette marche à suivre dans la réalisation des objectifs de développement de carrière du candidat, le PQC traite du processus d'examen oral devant jury, même s'il déborde de son cadre. La principale source de renseignements concernant l'examen oral devant jury demeure le BSF, et c'est par son intermédiaire que le parrain doit se familiariser pleinement avec le processus d'examen.

<b>Conditions préalables</b>	Avoir terminé avec succès le Programme de qualification des CIRP/PAIR.
<b>Mode d'évaluation</b>	Examen oral d'une heure
<b>Moment de l'évaluation</b>	Durant le premier trimestre de chaque année civile, les dates exactes étant fixées par le BSF.
<b>Notation de l'évaluation</b>	Bureau du surintendant des faillites (BSF)
<b>Surveillant d'examen</b>	Bureau du surintendant des faillites (BSF)
<b>Lieu</b>	Déterminé par le BSF
<b>Droits</b>	Fixés par le BSF

## Un partenaire de l'ACPIR

Vous êtes un partenaire important de l'ACPIR dans ses efforts continus pour améliorer les Ressources didactiques des candidats. Nous vous invitons donc à lui faire part, par courriel, de toute amélioration que vous jugez indiquée à la lumière de vos discussions avec les candidats (p. ex. des erreurs à corriger, des éléments à ajouter, des éclaircissements à apporter, etc.).

Les suggestions envoyées au personnel de l'ACPIR sont acheminées aux divers comités responsables des cours, y compris le Comité du PQC et le Comité permanent de révision des cours. Ce sont ces comités qui évaluent la pertinence des changements à apporter au matériel des cours et au Programme comme tel.

## Annexe A : Techniques d'aide à l'apprentissage

<u>Technique</u>	<u>Activités d'apprentissage</u>
<b>Préparer un plan général</b>	<p>En passant en revue le matériel du cours, en prenant note des titres, des sous-titres et des tableaux, ainsi qu'en élaborant un plan général, le candidat peut se faire une idée des différents processus et intervenants mis à contribution. Cet exercice facilite l'apprentissage et aide à mettre des notions et des processus en contexte. Il permet également au candidat de se poser des questions fondamentales, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Que sais-je déjà à ce sujet?</li><li>• Qu'ai-je encore besoin de savoir?</li></ul>
<b>Repérer et utiliser les ressources</b>	<p>Encouragez le candidat à bien tirer parti des divers textes législatifs, outils et mentors à sa disposition. Le fait de se familiariser avec ces ressources l'aidera à mener par la suite des recherches de façon indépendante. De plus, en poussant son exploration au-delà des ressources indiquées dans le matériel de cours, il a davantage d'occasions de mettre en pratique les différents concepts et processus, et d'approfondir la compréhension qu'il a d'eux.</p>
<b>Créer un environnement d'étude calme</b>	<p>Un environnement détendu est propice à l'apprentissage. Recommandez :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• un état conscient de relaxation; de profondes respirations avant et durant une séance d'étude. Cette technique peut également aider à calmer la nervosité avant ou pendant un examen;</li><li>• l'aménagement d'un lieu d'étude organisé, loin des distractions;</li><li>• des ressources pertinentes et facilement accessibles.</li></ul>

## Technique

## Activités d'apprentissage

### **« Empaqueter » l'information**

L'organisation de l'information « en paquets » ou « chunking » est une méthode d'apprentissage qui facilite le saut, en pensée, entre les concepts pris isolément et une compréhension plus globale. Cette méthode a l'avantage supplémentaire d'aider à mémoriser l'information.

Le « chunking » se fait en trois étapes :

1. Focalisation sur le concept;
2. Compréhension de l'idée centrale;
3. Répétition et mise en pratique du concept.

### **Se concentrer sur le processus d'étude et non sur le produit**

Certaines personnes ont plus de facilité à éviter le piège de la procrastination et de l'apprentissage superficiel des concepts en se concentrant sur le processus d'étude plutôt que sur l'évaluation finale. Le fait de mettre l'accent sur le prochain examen peut créer un sentiment d'accablement et conduire au découragement. Encouragez le candidat à consacrer un laps de temps raisonnable, p. ex. 30 minutes, à l'étude d'un concept, puis à faire une pause. La division du travail en courtes séances soulage la pression occasionnée par les études, tout en permettant des progrès constants. L'élaboration d'un plan ou d'un horaire d'étude est particulièrement utile.

### **Trouver un partenaire d'étude**

Recommandez au candidat de trouver un partenaire d'étude exerçant dans un domaine différent du sien. Par exemple, si un candidat travaille essentiellement à des dossiers d'entreprises, son partenaire d'étude devrait s'occuper de dossiers de consommateurs, et vice versa. De cette façon, les candidats peuvent discuter de leur pratique respective et clarifier certains points techniques en y apportant une dimension plus pratique.

La méthode d'apprentissage en partenariat permet :



## Technique

## Activités d'apprentissage

- à deux personnes de s'enseigner mutuellement un concept. Afin de pouvoir enseigner une notion à quelqu'un d'autre, il faut d'abord en avoir soi-même une compréhension beaucoup plus approfondie;
- d'éviter cette tendance qu'ont les gens qui apprennent seuls à penser qu'ils ont bien assimilé un concept (compétence illusoire). En se posant des questions l'un l'autre, les candidats peuvent se rendre compte s'ils ont mal compris et se remettre sur la bonne voie.

L'ACPIR a mis à la disposition des candidats une plateforme propice au maillage : CQP Connect. Accessible par l'intermédiaire de groupes LinkedIn, cette plateforme permet aux candidats de se mettre en rapport avec d'autres associés stagiaires et de devenir membres de la communauté du PQC et de l'insolvabilité. L'ACPIR a créé ce lieu de rencontre virtuel à la demande de candidats qui voulaient établir des liens avec des collègues représentant différents types de pratique, que ce soit dans le domaine de l'insolvabilité des consommateurs ou des entreprises, à l'échelle locale, régionale ou nationale, ou dans de grands ou petits cabinets, etc., afin de se familiariser avec un plus vaste éventail d'expériences par l'interaction. Les candidats ont maintenant la possibilité, une fois inscrits au Programme, de faire la connaissance d'autres candidats dès qu'ils le souhaitent, alors qu'il leur fallait auparavant attendre jusqu'à l'atelier de préparation à l'ENIC, qui se tient seulement cinq à six semaines avant l'examen.

### **Apprendre à répondre aux questions des études de cas**

Dirigez les études du candidat de manière à pouvoir évaluer l'ampleur de ses connaissances et compétences, et à lui conseiller des améliorations au besoin.

Encouragez le candidat à adopter la méthode qui suit pour répondre aux questions :

## Technique

## Activités d'apprentissage

Comprendre ce qu'on demande (ou exige) par la question;

Distinguer le principal de l'accessoire. Le CIRP/PAIR doit fournir une réponse exhaustive, mais pas excessivement longue. Pour ce faire, il doit notamment se demander qui est l'intéressé, ce que veut et devrait savoir cette personne, et ce qu'elle recherche (de l'information, une recommandation, un plan d'action ou autre);

Cerner et définir les options possibles dans les circonstances;

Préparer une analyse des diverses options possibles (pour/contre, coûts/avantages);

Formuler une recommandation, un conseil, un plan d'action ou une mesure immédiate, et l'étayer par un raisonnement et une explication;

Rappelez régulièrement au candidat que ses réponses doivent toujours s'appuyer sur un raisonnement (le « pourquoi ») qui explique la voie proposée.

**Faire en sorte que l'apprentissage reflète les pratiques actuelles et les nouveautés**

Profitez des séances avec votre candidat pour lui faire part des nouveautés de la jurisprudence et de la pratique professionnelle. Vous aiguillerez ainsi le candidat vers des ressources pertinentes et d'actualité. Cela lui donnera également de nouvelles possibilités de mettre en pratique ses connaissances.

**Élargir l'expérience du candidat**

Planifiez des rencontres entre votre candidat et des collègues travaillant dans des domaines différents du sien, ou offrez-lui la possibilité d'acquérir une expérience plus vaste auprès d'une personne autre que vous.

**Évaluer les connaissances et les compétences**

Dans le cadre de vos séances avec votre candidat, concentrez-vous à la fois sur les connaissances et la mise en pratique. L'ENIC se veut une évaluation

## Technique

## Activités d'apprentissage

exhaustive des connaissances du candidat, de sa compréhension des sujets traités, de son habilité à appliquer ses connaissances à des situations pratiques, et de sa capacité à formuler des solutions à d'éventuels problèmes dans une affaire d'insolvabilité ou de réorganisation.

Source : [www.coursera.org](http://www.coursera.org) - Learning How to Learn: Powerful mental tools to help you master tough subjects.  
Pour obtenir plus de détails, cliquez [ici](#).

## Annexe B : Droits d'inscription au Programme

En date du janvier 2017

Catégorie	Droits applicables
Droits d'inscription au Programme	250 \$
Cours d'introduction à l'insolvabilité et à la réorganisation ❖ Examen compris	500 \$
Cours de connaissances fondamentales ❖ Cours ❖ Examen	1 400 \$ 950 \$ <hr/> 2 350 \$
Cours de connaissances appliquées ❖ Examen de pratique compris	1 200 \$
Mini-évaluation	300 \$
Atelier de préparation à l'ENIC ❖ Repas et hébergement compris, mais non le déplacement	2 850 \$
ENIC	1 500 \$
Cours de qualification pour les conseillers en insolvabilité ❖ Examen compris	850 \$
Frais annuels des associés stagiaires	375 \$

## Annexe C : Examen oral devant jury

L'examen oral devant jury est la dernière étape à remplir pour obtenir une licence de syndic. Cet examen permet aux candidats de montrer qu'ils possèdent les qualités suivantes exigées d'un professionnel de l'insolvabilité :

- Un bon jugement et une pensée stratégique;
- Le sens de l'éthique des affaires et le professionnalisme;
- Une aptitude à communiquer oralement.

Pour obtenir de plus amples détails sur ces compétences, voir le [site Web du BSF](#).

### **Vérification du degré de préparation du candidat par le parrain**

Avant qu'un candidat puisse se présenter à l'examen oral devant jury, le parrain doit envoyer une attestation au BSF confirmant que ce candidat est prêt et que les lacunes cernées par le parrain ou à l'aide des résultats à l'ENIC ont été adéquatement comblées. Le parrain doit être convaincu que le candidat possède l'expérience nécessaire avant de s'inscrire à l'examen oral.

### **Rôle crucial du parrain**

Comme il n'y a pas de préparation structurée et formelle en vue de l'examen oral devant jury, le parrain joue un rôle de premier plan. Il est essentiel que votre candidat puisse compter sur votre soutien sans réserve.

### **Temps de préparation**

La préparation commence dès le premier jour de l'inscription au PQC. Le candidat doit se familiariser avec les connaissances et les compétences qu'il devra acquérir tout au long du PQC. Les préparatifs s'intensifient deux à trois bons mois avant l'examen oral devant jury, une fois que le candidat a démontré sa compétence dans le cadre de l'ENIC et établi qu'il est prêt pour l'examen oral.

Vous devriez rencontrer le candidat le plus tôt possible après qu'il a réussi l'ENIC et déterminé qu'il aimerait se présenter à l'examen oral, afin d'élaborer un plan de préparation à l'examen.

### **Ressources : votre réseau**

À mesure qu'il se prépare à l'examen oral devant jury, le candidat est susceptible d'avoir de nombreuses questions concernant des aspects épineux ou des zones grises. En cas d'incertitude, ou si vous n'êtes pas en mesure de fournir une réponse complète, n'hésitez pas à faire appel à votre réseau pour répondre aux questions de votre candidat, idéalement par une interaction directe.

### **Ressources : le BSF**

Le BSF donne maintenant des [renseignements détaillés](#) sur l'examen oral devant jury sur son site Web, afin que les candidats puissent se préparer aussi efficacement que possible. Il est essentiel que le candidat et le parrain se consultent et lisent soigneusement l'information relative à l'examen, tout en vérifiant régulièrement s'il y a des mises à jour. Ils auront ainsi une meilleure idée du déroulement de l'examen et seront au courant de tout fait nouveau ou changement.

Le BSF présente également un exposé sur le processus d'examen oral durant l'atelier de préparation à l'ENIC à l'automne, et tient une téléconférence au début de janvier pour passer en revue le processus et répondre aux questions des candidats. Les parrains devraient encourager leurs candidats à participer à ces exposés.

S'ils ont des doutes sur quoi que ce soit, les candidats ou les parrains peuvent contacter le BSF par courriel ou une personne-ressource de l'ACPIR.

### **Suivi des progrès à des rencontres en face-à-face**

Le parrain peut organiser des rencontres régulières en face-à-face avec le candidat afin de faire le point sur son degré de préparation. Il peut également prendre des dispositions pour que ces rencontres aient lieu avec un collègue, un conseiller ou une personne-ressource de sa connaissance, au courant des pratiques actuelles.

Ces rencontres individuelles visent à familiariser le candidat avec le processus d'examen, à l'habituer à répondre autrement que dans le contexte d'un

examen écrit, ainsi qu'à vous permettre de mesurer son degré de préparation.

### **Jurys simulés**

L'expérience indique que les candidats ont tout intérêt à participer à au moins une simulation d'examen oral devant jury. Le nombre de simulations qui profiterait le plus au candidat dépend généralement de la mesure dans laquelle ce dernier se sent à l'aise avec le processus d'examen oral, de la qualité de la préparation assurée par les divers participants (c.-à-d. pas seulement le candidat) et de la rétroaction fournie par les examinateurs du jury simulé.

Il est important de trouver un juste équilibre entre le manque de préparation et la surexposition, de manière à ne pas miner la confiance du candidat.

### **Membres du jury simulé**

Formez un jury simulé en faisant appel à votre réseau. Ce jury devrait être composé de personnes d'horizons différents, notamment des syndics, des avocats et d'autres intervenants du processus d'insolvabilité. Si possible, essayez d'inclure dans le jury des examinateurs que le candidat ne connaît pas ou pas bien. Veillez à regrouper des professionnels de l'insolvabilité qui traitent des dossiers de consommateurs et d'entreprises, et à reproduire le plus fidèlement possible les conditions de l'examen.

Nous vous conseillons d'observer la performance du candidat afin de lui fournir des commentaires utiles.

### **Collaboration avec des jurys simulés de votre région**

Afin de diversifier l'expérience du candidat avec les jurys simulés, tâchez de savoir si d'autres parrains de votre région en organisent et coordonnez vos efforts afin que vos candidats respectifs puissent en tirer pleinement parti, notamment en s'échangeant des pratiques exemplaires.

**Clarification de la compréhension qu'ont les membres du jury simulé des exigences relatives à l'examen oral du BSF**

Assurez-vous de fournir aux membres du jury simulé autant de renseignements que possible sur le processus d'examen devant jury, afin que votre simulation se rapproche le plus possible de l'examen oral réel devant jury; aiguillez-les, notamment, vers le site Web du BSF, à la page intitulée « À l'intention des syndics – Comment devenir un syndic – Bureau du surintendant des faillites du Canada ».

**Élaboration des questions**

Lorsque vous élaborerez vos questions, prêtez attention aux instructions fournies sur le site Web du BSF : « Puisque les compétences se rapportent à des comportements et à la manière dont les connaissances et les aptitudes sont utilisées dans le cadre de l'exécution, les questions se rapporteraient normalement à ce que font les gens; à la manière dont ils s'y prennent pour atteindre un résultat souhaité; à ce qu'ils considèrent comme étant important et pourquoi; et à ce que sont leurs processus de réflexion et leur raisonnement pour arriver à une conclusion. »

Les simulations devraient être préparées de manière à toucher à un vaste éventail de domaines et de sujets, comme l'indique le BSF dans son site. Il est important également de formuler des questions nécessitant des réponses courtes et longues, afin d'aider les candidats à apprendre à gérer le temps.

Le BSF recommande de prévoir un temps de réponse de 15 à 20 minutes aux questions nécessitant une réponse longue, y compris aux questions de suivi, et de 5 minutes aux questions exigeant une réponse courte.

**Évaluation des compétences**

Les membres du jury devraient se servir d'une grille d'évaluation qui porte sur les trois compétences (susmentionnées) à mesurer chez les candidats, et qui indique les critères d'évaluation ou le comportement souhaité, ou les deux.



Afin d'évaluer les compétences, posez des questions visant à déterminer, notamment :

- les facteurs qui doivent être pris en considération;
- les considérations pertinentes compte tenu de la question [cela peut poser un problème aux candidats qui poursuivent leur lecture jusqu'à la deuxième ou troisième partie du scénario et intègrent trop tôt de nouveaux éléments d'information dans leur décision];
- la dimension éthique, s'il y a lieu;
- les avantages, les inconvénients et les conséquences des diverses options;
- les renseignements à recueillir et les hypothèses, s'il y a lieu, à formuler pour fournir une réponse complète;
- la conclusion ou le conseil auquel on devrait arriver en bout de ligne;
- la manière de se comporter ou de réagir dans une situation ou un scénario donné, et pourquoi.

### **Rétroaction post-simulation**

Une fois l'examen terminé, vous devriez prévoir suffisamment de temps pour fournir des commentaires francs, ouverts et constructifs. Indiquez précisément au candidat quels points sont à améliorer.

### **BSF : Échec du candidat**

Selon le site Web du BSF, les candidats peuvent demander une rétroaction informelle concernant leurs résultats à l'examen oral; cette rétroaction leur est fournie dans le cadre d'une conversation avec un représentant du BSF qui a pris connaissance de leur performance à l'examen.

Nous recommandons fortement aux parrains d'assister à ces séances de rétroaction informelle afin de fournir aux candidats des conseils appropriés.

**BSF : Appels interjetés  
par les candidats**

Au besoin, le parrain peut être appelé à fournir au candidat des conseils et une orientation quant à la possibilité de demander une révision de la décision concernant une licence. Le processus d'appel est expliqué dans le site Web du BSF.